



Edito-Rumeurs



Les NAO ont été âpres et difficiles à négocier. Comme vous avez pu le voir au fil de nos mails les retours en arrière et avancées de la direction. Nous avons pu comme vous le verrez ci-dessous avoir un accord assez favorable malgré les réticences de la direction dès le départ. Notre alarme sociale et préavis de grève ont su décoincer les négociations pour trouver un compromis le meilleur pour tous. Si nous avions été à la grève pour le 27 mai, nous n'aurions certes pas pu avoir beaucoup plus (plus de perte de salaire que de gain pérenne), ce qui nous a décidés de signer. Suite à nos alarmes sociales pour les agressions récurrentes et les NAO, certaines personnes bien intentionnées ou ayant du mal à gérer leurs frustrations font courir le bruit que notre section syndicale aurait donné des éléments pour faire sanctionner des AVSR et en contrepartie la direction se serait vue plus souple pour les NAO.

Comment une section syndicale digne de ce nom pourrait chercher à faire sanctionner des salariés afin de mieux négocier des NAO et s'en gargariser. Notre section CFDT s'est toujours investie pour la défense des salariés. Ces personnes peu scrupuleuses et avides de polémique feraient mieux de s'investir pour améliorer les conditions de travail dans notre entreprise plutôt que de répandre de fausses rumeurs qui à notre sens sont d'une bassesse extrême.



ACCORD NAO 2017

- * Sur le point 100, réparti sur l'année avec clause de sauvegarde :
 - Une augmentation de 0,8 % de la valeur du point sera appliquée selon la répartition suivante :
 - 0,6% au 1er janvier 2017, soit une valeur du point de 10,480
 - + 0,2% au 1er juin 2017 soit une valeur du point de 10,501 Si après parution des indices de septembre, l'inflation moyenne d'octobre 2016 à septembre 2017 est supérieure à 1%, la valeur du point sera augmentée de 0,2% et deviendra 10,522. Dans l'hypothèse où l'inflation moyenne de 2017 serait supérieure à 1%, un rattrapage de l'écart sera réalisé en janvier 2018.
 - Nous aurons donc l'inflation garantie en septembre et en janvier, aujourd'hui l'inflation sur un an glissant depuis trois mois est de 1,2%.
- * Prime de 130€ en supplément d'intéressement :
 - Même principe qu'en début mai, vous devrez choisir par courrier ou sur internet si vous placez sur PEE.
 - Notre choix s'est basé sur une prime pour TOUTS plutôt qu'un abondement qu'une seule partie des salariés toucherait.
- * Proposition du RE (ancien R45) à 24 tours :
 - La direction a fait une proposition à 24 tours quelle montrera à la prochaine réunion sur les conditions de travail (nous sommes les seuls à l'avoir demandés). La direction signale qu'elle le mettra en place si et seulement si, toutes les organisations syndicales sont d'accord (à minima plus de 50%).
- * Augmentation des coefficients des salariés < 200 :
 - OK En discussion NAO 2018.
- * Coefficient de différents services à remonter :
 - Plusieurs services verront leurs coefficients changer, suite à différents remaniements sur le travail, l'organisation et les missions au sein de ces services.
- * 39% à 39 ans.

*Prime agence commerciale renouvelée sur d'autres critères.

VOUS VERREZ ET VU SUR VOS FICHES DE PAIES DE MAI OU JUIN QUI ARRIVENT DIVERS ÉLÉMENTS. SUITE À CET ACCORD :

- Prime d'intéressement de mai, supplément de juin.
- Et pour les 0.6% de janvier une remise à niveau sur le retard pris depuis 5 mois.
- De plus n'oubliez pas la prime de vacances de 650€ brut de juin (habituel).

Dans ce numéro

Edito- Rumeurs.....	1
NAO.....	1
Questions-Réponses CE.....	2-3
Questions-Réponses DP.....	3-4
Citation.....	4



Point de vue

Rien n'est écrit à l'avance, il faut se battre pour obtenir la meilleure avancée possible sans jamais faillir.

Questions CE Mai 2017

Vos élus CE

Françoise



Florent



Olivier



Q : PV des CE du 22 mars, du 26 avril et extraordinaire du 23.12.2016

R : 22 Mars approuvé, 26 avril sera présenté en juin et celui extraordinaire en juillet. A juste titre un élu signale que les dates qui étaient revenues à la normal pour approuver les PV dysfonctionnent à nouveau. Il n'est absolument pas logique d'approuver un PV 7 mois plus tard.

Q : demande de date pour l'ouverture des négociations sur l'accord d'intéressement.

R : Ce sera le 14 juin au matin et ce sera un avenant au précédent accord.

Q : Demande de précision sur les retenues en cas de maladie sur l'intéressement

R : Le système est simple : Chaque salarié se voit affecter 100 points et chaque jour d'absence maladie se voit retirer 0.273 (100/365). Le résultat final est multiplié par la prime de base (c'est une simple règle de trois).

Q : Pourquoi une différence entre le net imposable de la fiche de paie fin d'année et le net imposable de la feuille d'imposition.

R : Ce n'est pas le cas, si éventuellement, il y avait une erreur venir voir le service RH pour explication, car c'est ce chiffre-là qui est envoyé aux impôts.

Q : Demande de faire respecter le contrat de génération par le service RH au service exploitation

R : Cela va être fait, les trois OS ont posés la question depuis des mois. Le responsable exploitation signalant qu'il y a un peu de formation, dès que la prochaine personne choisie ira elle sera formée et gardera ce poste pour les remplacements éventuels pour environ un an.

Q : Information de la direction sur la prochaine enquête QVT (Qualité de vie au travail)

R : Cette enquête va être présentée au CHSCT (entre le 7 et le 12 juin) et sera prise en charge par le cabinet CSA (2011-2014-2017). Les salariés auront trois semaines pour le remplir et les renvoyer.

Q : Information de la direction sur la Kéo'Life Week.

R : Cela est projet de groupe décliné dans les filiales. Les actions auront lieu entre le 12 et le 16 juin. Pour KDM les actions seront :

- Présentation de la nouvelle station VéloDi aux salariés.
- La sécurité au travail et en particulier les risques routiers liés aux conduites addictives.
- Je « Monte », Je « Valide »

Q : Demande de remise en place des chefs de ligne en prévision de « Prioribus » et des travaux d'été.

R : Pour l'été, il n'y a rien de spécifique par rapport aux étés précédents. Par contre pour la rentrée et avec « Prioribus » et d'autres projets, nous avons des éléments en tête pour faire bouger l'organisation en fonction de cela.

Q : La ligne 17 change-t-elle de parcours au mois de septembre.

R : Oui cela a été validé la semaine dernière par « Dijon Métropole ». Cette ligne passera par nation, les origines et la destination seront les mêmes. Il y aura plus de kilomètres

Q : proposition de la direction pour la gestion du courrier du CE.

R : La proposition trop compliquée pour le CE (adresse qui change en particulier) est refusée par les membres. La direction propose de voir avec le responsable du pôle administratif comment on pourrait installer une plus grande boîte aux lettres qui ne soit plus vandalisée. De fait un élu propose de prendre un carré de 4 Bal (syndicat inclus) pour les installer ensemble.

Q : Pourquoi le CE applique-t-il des règles sans avoir au préalable rédigé un écrit avec les explications

R : Le secrétaire étant absent la question est reportée au mois prochain.

Q : Demande de prêt du groupe électrogène de l'atelier pour la fête de l'étang le 11 juin

R : Cela est accordé dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Q : Date des prochains CE

R : Le 21 juin et le 12 juillet

Q : Questions diverses

• Pourquoi une seule personne du CHSCT s'occupe de « Prioribus »?

- ◆ D'après la direction cela aurait été vu en DP !!!!! Certes mais pourquoi toujours la secrétaire du CHSCT et la communication ne se fait pas aux autres élus.

• Avancement de la fourrière

- ◆ D'après la direction cela a pris un mois de retard suite aux longues discussions sur la problématique du site en ERP qui le sera seulement sur la partie réception du public et non sur tout le site.

• Commission habillement : où en est-on?

- ◆ Nous sommes en train de finaliser et allons décider des nouvelles personnes qui iront à cette commission.

Questions DP Mai 2017

Vos élus DP

Christophe Betty

Patrick Sandrine



Service DCC répondu par Mr Baron B.

Q : Où en est l'étude du survitrage (Soleil) du bureau SAV ? (Agence, Mkt)

R : Nous allons voir comment faire cela

Q : Peut-on sécuriser la porte « accès PMR » en effet des jeunes se regroupent souvent par là et importune les agents de l'agence commerciale. Voir l'incident du samedi 6 mai (pourquoi n'avons-nous pas été prévenus de celui-ci) (Agence, Mkt)

R : Il est déjà possible de la fermer. Nous sommes surpris de cet incident qui ne nous aurait pas été remonté!!!!

Q : Où en est notre proposition sur les supports écrans ? (Agence, Mkt)

R : Un rendez-vous va être pris avec le CHSCT.

Service DCS répondu par Mr Dirand E.

Q : De plus en plus de tirage poignée, que comptez-vous faire ? (T, C.S.)

R : D'après la réponse donnée, il n'y aurait pas d'augmentation car sur la même période en 2016, il y a eu 36 incidents de ce type pour 35 cette année. Ce serait dû à une meilleure visualisation de ceux-ci sur les incidents reçus par les OS.

Q : Pourquoi lorsqu'un Cr demande aux contrôleurs à l'arrêt théâtre de contrôler son bus (alors que 4 personnes sont en état d'ébriétés à l'arrière), ces derniers lui rétorquent que ce n'est pas possible car eux contrôlent sur la L6 et que le bus est sur la B11 ? (C.S.)

R : Non ce n'est pas normal et ce n'est pas une consigne donnée par le responsable de service. Veuillez nous dire l'heure et la date de cet incident pour traiter en direct avec les agents en question.

Q : Incident sécurité de plus en plus d'incivilités (en particulier personnes endormies et/ou alcoolisées voir incident du 16 mai au soir pour exemple), qu'en est-il ? Pourriez-vous nous faire un décompte précis par typologie depuis le 1^{er} janvier 2017. (C.S.)

R : Le Cr n'a pas souhaité porter plainte, pour le 16 mai. Tout incident confondu, il y a 152 incidents en 2017 contre 171 en 2016 sur la même période. A suivre sur la réalité des chiffres.

Q : Incident du 10 mai AVSR (Insultes et crachats) : Que s'est-il passé ? Y a-t-il eu dépôt de plainte ? A-t-on le nom du tiers ? (C.S.)

R : La personne a été interpellée et le dépôt de plainte a été fait.

Q : De plus en plus d'incident le samedi ou dimanche matin à la sortie TRAM (Cf. le 7 mai dernier en date, morceau de bois dans les rails tram) que pensez-vous faire ? Attendez vous l'incident grave pour intervenir. (T, C.S.)

R : Nous ne savons pas si cela est de l'incivilité ou pas. Nous ne voyons pas aux caméras si c'est volontaire. Nous, syndicat CFDT, nous doutons de cela au vu de la taille du bout de bois dans les rails. Le responsable C.S. signale qu'un dossier est en cours avec la police nationale pour essayer de régler les problèmes du dimanche matin avec les perturbateurs qui prennent la première rame.

Q : Malgré vos réponses vis-à-vis du mail sur Chenôve toujours des incidents et en particulier le 16 mai le tram a dû s'arrêter car des jeunes (11-12 ans) se mettent devant pour le bloquer. Que comptez-vous faire avant que l'on intervienne ? (T, C.S.)

R : Nous faisons l'extraction de la cassette dès qu'un incident est signalé. Sur ce premier incident l'opérateur a noté la mauvaise qui a engendré une mauvaise extraction.

Service DMP répondu par Mr Martel R.

Q : Comment la direction explique la dégradation de l'ambiance et la communication au sein de l'atelier ? (A)

R : La DMP a lancé un projet « Amélioration continue ». Il y aurait 140 actions d'améliorations en cours d'après les besoins et demandes qui ont été formulés. Le responsable signale que les agents de l'atelier vont être informés rapidement des retours qu'il va y avoir.

Q : Chauffage toujours aussi bruyant à l'atelier obligé de le fermer en fonction de ce qui est fait. (A)

R : L'aérotherme est en effet bruyant, il a été inspecté, nettoyé, mais aucune possibilité de faire moins de bruit. De fait il est arrêté fréquemment par les agents et remis en fin de journée pour maintenir ou la chaleur ou la climatisation.

Q : Où en est la fabrication des bouchons d'oreille moulés ? (A)

R : Nous sommes en attente des résultats de l'étude de bruit de la médecine du travail. Nous donnerons une réponse très rapidement.

Q : Questions diverses

• Films pour les rames ?

◆ Ils sont commandés et installés dès leurs arrivés. (Retrait des pare-soleil)

• Nettoyages des parebrises ?

◆ Nous sommes d'accord, cela est sale, nous attendons la remise en cause du contrat pour voir si l'on peut éventuellement changer de prestataire.

• Nouvelle assise « Tram »

◆ Nous n'avons pas changé les assises, mais les avons faites réparées par un bourrelier. Nous allons vérifier leurs conformités.

Service DEX répondu par Mr Chapus L. (et les responsables de pôle)

Q : Pourquoi la pleine lune le matin part juste après le premier bus de la L5 cela ne sert à rien. (B)

R : Nous allons regarder cela de plus près en effet en analysant avec le conducteur de la pleine et le service DCC. Par contre ce n'est pas la même ligne juste un tronç commun identique.

Q : Quand seront faits les premiers élagages ? (B, T)

R : Les premiers sont déjà en cours. Pour le « tram », une analyse a été faite pour vérifier les bons endroits.

Q : Pourquoi sur l'incident grave piéton contre « Tram », avons-nous été prévenu cinq heures après ? (T)

R : Pour nous le mail est parti immédiatement c'est surprenant!!!

Q : Suite accident piéton du 2 mai qu'en est-il de la rame 1004 qui n'avait pas de radio ? Gestion des autres rames, les agents n'ont pas été pris en compte correctement (en particulier l'agent qui était dans la rame d'en face qui a vu tout l'accident). Remise en place des rames fastidieuses. (A, G)

R : La rame a été dépannée de suite quand elle est rentrée. Il y a eu un loupé pour la rame d'en face. En effet l'opérateur s'est focalisé sur celle qui était en incident. L'agent aurait pu se manifester de son côté. Pour la remise en place en effet cela a été assez fastidieux.

Service DRH répondu par Mme Lemoine A.

Q : Suite à une demande d'il y a quelques mois, avez-vous modifié l'annuaire sur intranet pour que le code agent apparaisse ? (G)

R : Le responsable de cette partie informatique nous contactera pour voir exactement le besoin.

ACRONYMES :

DEX : Direction de l'exploitation

DCS : Direction du contrôle et du stationnement

DMP : Direction de la maintenance et du patrimoine

DCC : Direction clients et communication

DRH : Direction des ressources humaines

Merci à tout nos présidents et ministres Valls - El Kohmri et Macron



Citations

J'ai cessé un jour d'utiliser les transports en commun par peur qu'un adolescent ne se lève et ne me donne sa place.

Philippe Bouvard

Violence dans les transports en commun: il est désormais interdit de parler au chauffeur pour lui dire: «je vous descends à la prochaine».

Laurent Ruquier

**La communication
n'est rien sans suivi.
Et vice versa.**

